

## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de Manifestampe du vendredi 27 juin 2014**

*La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris de 13h30 à 18h*

### **• Présents**

Claude Bureau (CB), *vice-président*  
Michel Cornu (MC), *trésorier*  
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),  
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*  
Anne Paulus (AP), *secrétaire*  
Maxime Préaud (MP), *président*  
Ana Sartori (AS),  
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)  
Michel-Henri Viot (MHV)

### **• Excusés**

Dominique Aliadière (DA)  
Céline Chicha-Castex (CCC)  
Anne Dell'Essa (ADE)  
Lauren Laz (LL)  
Christine Moissinac (CM)  
Grazia Rapacciulo (GR)

## **Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :**

### **1 – Compte rendu du CA du 2 mai 2014**

Le compte rendu du CA du 2 mai a été validé.

### **2 – Fête de l'Estampe**

#### Bilan de la Fête de l'estampe 2014

CG fait donner quelques chiffres :

144 événements dans 56 départements et dans toutes les régions de France (22).

Même si apparemment, il y a eu moins d'événements enregistrés, il faut souligner que plusieurs manifestations ont pris le libellé « Fête de l'estampe » sans être inscrites sur le blog. MP estime que ces manifestations « off » prouvent tout de même que la Fête de l'estampe présente un intérêt certain pour nombre d'acteurs.

Le blog a été beaucoup plus visité qu'en 2013 avec 20 000 pages vues (contre 13 000 pour l'an dernier).

La liste complète des événements a été téléchargée 612 fois, preuve qu'elle correspondait à un besoin.

La page Facebook de la Fête de l'estampe compte 398 amis.

Sur la boîte mail de La Fête de l'estampe, nous recevons maintenant de très nombreux témoignages avec documents (vidéo, photos, textes) joints. Il faut s'organiser pour réaliser le Book 2014. Il est indispensable de garder la trace dans un document que l'on pourra mettre dans les archives du blog. C'est un travail conséquent... Finalement, AS et AP s'en chargeront pendant l'été. AS traitera et classera les données reçues à partir de la boîte mail. AP réalisera le document Word à partir de ces éléments. Les événements

seront classés par département.

Afin de mener cette opération, il est indispensable de faire évoluer notre abonnement Dropbox. Il est décidé de prendre un abonnement payant permettant ainsi plus de stockage et plus de fiabilité. *(C'est désormais fait par MC)*

MP conclut que l'édition 2014 de la Fête de l'estampe a été un succès malgré la difficulté avancée par certains acteurs d'organiser une manifestation un lundi, un jour de semaine. Nous avons eu raison de notre choix de considérer la date du 26 mai comme incontournable.

CG suggère de communiquer en amont pour anticiper des difficultés qui pourraient être soulevées pour le mardi 26 mai 2015. N'hésitons pas à rappeler que « la Fête de l'estampe, c'est la vôtre ».

Au vu des affiches exposées sur le stand de la Fête de l'estampe, MP souligne qu'on pouvait bien se rendre compte de l'inventivité dont les artistes et tous les acteurs du monde de l'estampe ont fait preuve. C'est tout à fait l'esprit de cette initiative !

Concernant la très appréciée première participation de la BnF dans cette journée de fête, CCC a adressé une note dans laquelle elle dresse un bilan de la fréquentation des 2 visites proposées par cette grande institution. La fréquentation a été moyenne en matinée pour découvrir la Réserve du département des estampes. En revanche la visite guidée exceptionnelle de l'exposition Crommelynck a remporté un plus grand succès. Ce bilan mitigé pointe la difficulté à communiquer très largement vers le grand public. CCC estime que pour toucher un public non initié, il faudrait privilégier un événement qui se déroule en week-end.

#### Préparation de la Fête de l'estampe 2015

MP prépare un argumentaire de présentation de cette troisième édition.

Les logos et autres flyers, stickers et cartes seront déclinés par CG en orange. Elle envoie des projets pour choix et validation. CG va remanier le contenu des cartes afin que celles-ci puissent être envoyées plus tôt aux inscrits.

Le CA entérine le principe d'une participation aux frais de 10 euros comme en 2014.

AS va se renseigner sur les circuits permettant la diffusion des cartes postales sur PLV installés dans les lieux culturels, restaurants, etc.

La mise à jour du blog ne pourra être faite qu'après finalisation du book 2014 (en septembre ou octobre).

Avec le projet de pouvoir utiliser le logo du Ministère de la culture, une lettre a été adressée courant juin à Madame Aurélie Filippetti. Il faudra prévoir une relance en septembre en cas d'absence de réponse.

KEC passera relever le courrier dans notre boîte à lettres à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup> le 5 et le 27 juillet. Cette dernière sera fermée du 2 au 25 août 2014.

### **3 – Préparation de l'AG 2015**

CCC est en attente de la confirmation de la date de prêt de l'auditorium par l'INHA.

### **4 – Concours d'affiche « Offrez une estampe »**

MP fait le point. 10 projets ont été reçus et étudiés. Le jury a décidé d'attribuer le prix à Isabel Mouttet pour son projet d'affiche original.

Les démarches auprès de l'atelier de lithographie « À fleur de pierre » sont en cours.

Il n'y aura pas d'exposition des projets reçus.

Concernant la réalisation de l'affiche lithographique, Madame Romand envisage de commander 300 exemplaires.

Le CA décide que Manifestampe doit participer à cette commande et souhaite 100 exemplaires pour la fédération (en vue de les revendre). Par la suite, Manifestampe fera réaliser à ses frais des flyers en offset.

Les maquettes des autres projets non retenus (et qui ne seront pas renvoyés) seront stockés chez AP. MP ira les chercher à la Galerie Documents. *(C'est fait)*

## **5 - ICI & LÀ**

Absent, DA a fait parvenir une note faisant le point sur cet ensemble.

La dernière exposition a eu lieu à Montfort L'Amaury. Celle-ci a été très bien accueillie dans ce tout nouveau beau lieu. DA souligne néanmoins les difficultés inhérentes au fait que cette exposition ait été louée par un particulier. DA a dû assumer seul, le transport, l'accrochage, la présence aux vernissages, le décrochage et le transport retour. A cela s'ajoute le fait que la communication et l'assurance n'ont pas été assurées par le lieu malgré les termes de la convention. DA propose donc que ICI & LÀ ne soit désormais louée qu'à des institutions plutôt qu'à des particuliers.

Par ailleurs, DA aborde la question de l'évolution de la collection. Une des 2 versions sera désencadrée et les estampes conservées dans un carton en cas de vente. L'ensemble des estampes encadrées seront désormais intégralement stockées chez AP.

DA propose de retirer de la collection les 3 estampes de Actualités de l'estampe, association aujourd'hui disparue. DA a également pris contact avec J.-M. Mathieux-Marie qui est d'accord pour intégrer quelques gravures de Pointe & Burin. Concernant les Peintres-graveurs français, DA fait part de son hésitation à leur demander des gravures car celles-ci ne pourront pas être mises en vente. Erik Desmazières était néanmoins d'accord sur l'entrée de quelques pièces dans ICI & LÀ.

Après discussion, le CA décide qu'il est intéressant d'avoir quelques œuvres des Peintres graveurs français, même si celles-ci ne pourront être mises en vente.

Quelques gravures de la JGC (notamment des tirages épuisés) seront remplacées.

Le CA souhaite que les cadres restants ne soient pas revendus dans l'immédiat.

Le CA rappelle qu'il faudra faire signer le nouveau règlement (qui stipule notamment que Manifestampe prend une commission de 20% sur les ventes) à toutes les associations.

Dans une perspective de démarchage et de valorisation de nos actions, CG évoque l'intérêt de constituer un dossier de presse avec des photos des expositions passées. Une collecte préalable des différents éléments visuels s'impose.

## **6 – Maison de l'estampe**

MP revient sur la réponse négative de la Cité Internationale des Arts à notre dossier de demande de local. Il a ensuite demandé plus de précisions sur les raisons de cette décision. 3 dossiers étaient en concurrence. Il semble à travers la lecture de la lettre que notre dossier soit très bon, remarque AS. Va-t-on nous proposer un autre local ? Il est à noter que notre demande de loyer très bas n'est pas avancée comme raison du refus pour le local que nous sollicitons. Nous devons attendre pour voir quel sera l'avenir de la boutique d'ébénisterie dont le bail arrive à expiration.

Pour préparer d'autres pistes, CB propose d'étudier les possibilités dans le 17<sup>e</sup> arrondissement. MP va donc envoyer une lettre accompagnée d'un dossier pour demander (à nouveau) un RDV avec Madame le maire.

## **7 – La carte de vœux 2015**

Sur proposition de CG, le CA décide de demander à Christine Bouvier la création de la prochaine carte de vœux de Manifestampe. *(Information ultérieure à la réunion : Christine Bouvier a accepté)*

## **8 – Master-classes**

MHV fait un petit bilan des 3 premières sessions. Les retours sont très favorables. MP ajoute même que nombre des participants sont enthousiastes.

AS confirme par son retour personnel. C'est un temps très important où, par des jeux de regards croisés et sous la direction de MHV, on peut faire une synthèse sur son travail.

La durée (4h) et le nombre des participants (4) sont apparemment optimaux.

Une discussion s'installe sur les éventuels besoins d'évolution de ces sessions. Séances en public ? Séances filmées ? Il est convenu que ce type d'exercice autour des travaux des artistes est assez intime et ne peut être ni filmé ni être mené en présence de tiers.

CG demande si les groupes de 4 sont constitués autour de problématiques de travail décelées dans les lettres de motivation. MHV préfère constituer les groupes au hasard des demandes. De plus, les lettres de motivation sont parfois très succinctes et ne permettraient pas une telle analyse dans la constitution des sessions.

Afin d'ajuster éventuellement certains détails du déroulé et afin de faire la promotion de ces Master-classes, il est décidé que Manifestampe demandera aux participants quelques témoignages via une fiche après chaque session. CB fait un projet.

Les prochaines Master-classes auront lieu les : 2 octobre 2014, 4 décembre 2014, 5 mars 2015 et 4 juin 2015 de 14h à 18h à la Maison des associations du 17<sup>e</sup>. AP se charge de la réservation de la salle.

Pour nos archives et la promotion, CG suggère que quelques photos soient prises en début de session. MP s'en charge pour la prochaine.

Dans la suite des débats qui ont eu lieu à l'AG, MP propose de réfléchir à plusieurs autres formes de rencontres, complémentaires aux Master-classes.

Pourquoi pas une sorte de club de collectionneurs qui se rencontreraient régulièrement pour parler, en public, de leurs dernières acquisitions ? AP estime que c'est assez difficile d'envisager ce type de rencontre avec du public dès les premières occasions. Il serait probablement préférable que le cercle se crée, se rencontre plusieurs fois avant d'envisager des séances avec du public.

Il est aussi envisageable d'organiser des présentations d'un ensemble d'estampes par l'artiste lui-même. Tous ces événements pourraient avoir lieu dans la Maison de l'estampe dès que celle-ci existera (CG).

## **10 – Journée de l'estampe sur la place Saint-Sulpice à Paris - Bilan**

Manifestampe y a tenu un stand sur lequel nous avons exposé les affiches des participants à la Fête de l'estampe. Au delà de l'information sur le succès de la Fête de l'estampe, il semble aux yeux de plusieurs membres du CA que le stand manquait tout de même d'animation.

Des adhésions (nouvelles et renouvellements) ont été payées à cette occasion. Une quinzaine de tabliers ont été vendus Il en reste donc 44 que nous vendrons via internet au prix de liquidation de 12 euros l'un et 50 euros les 5. CG prépare un message en ce sens.

## **11 – Présence à d'autres salons fin 2014**

AP rappelle que 2 nouveaux événements devraient se tenir en fin d'année : Paris Multiples du 20 au 23 novembre au Carreau du Temple Paris 3<sup>e</sup> et SOON (Salon des Œuvres Originales Numérotées) du 11 au 14 décembre 2014 au Bastille Design Center.

Il paraît difficile de tenir des stands pendant 2 fois 4 jours mais nous pouvons affirmer notre présence et aller voir les exposants (galeries) pendant une journée sur chaque salon afin les informer de notre rôle et de nos actions.

Concernant le Salon des créateurs d'estampes le 15 octobre sur l'esplanade des Invalides, le CA décide de ne pas prendre de stand mais d'assurer une présence en prenant contact avec les exposants en visitant chaque stand.

Manifestampe sera présente au salon Page(s) où nous aurons une table. Il est prévu du 28 au 30 novembre 2014 à l'espace Charenton.

## **12 – Révision des statuts**

Afin de refaire une demande de rescrit fiscal, CB rappelle que nous devons améliorer notre dossier et avant tout retoucher nos statuts. Il a adressé un projet de statuts révisés à tous les membres du CA. Celui-ci est

relu en séance. Un consensus semble se dégager sur toutes les propositions. Il reste à mener une réflexion sur le quorum. Devons-nous modifier à  $\frac{1}{4}$  le quorum pour une AGO (assemblée générale ordinaire) (au lieu de  $\frac{1}{3}$ ) et à  $\frac{1}{3}$  au lieu de  $\frac{1}{2}$  pour une AGE (assemblée générale extraordinaire) ?

Un débat s'installe autour des difficultés à réunir les votes ou les pouvoirs. Peut-on accepter un pouvoir envoyé par un simple mail ? Comment mettre facilement en place un vote par correspondance ou par internet ? Manifestampe va se rapprocher de la Maison des associations du 17<sup>e</sup> pour avoir des conseils dans ce domaine.

CG suggère d'introduire des éléments organisationnels structurés et précis dans le règlement intérieur. En effet, s'inspirant de ce qui a pu être établi pour d'autres associations, elle propose que les commissions soient listées dans le document ainsi que leurs objectifs et leur mode de fonctionnement. Par ce biais, nous pourrions améliorer notre efficacité. Nous avons beaucoup de projets, nous avons de plus en plus d'adhérents, notre mode de fonctionnement doit également évoluer. Ces réflexions ont été bien accueillies par le CA et CG prépare donc un projet de règlement intérieur en ce sens pour la prochaine réunion.

Le projet de règlement intérieur pourra être adopté par le CA avant l'AGE.

L'objectif est de faire adopter les nouveaux statuts en AGE qui précèdera l'AGO en mars 2015.

En vue du dépôt de la demande de rescrit fiscal, nous devons faire relire l'ensemble par un juriste.

### **13 – Dépôt des marques**

SVB se propose de reprendre ces dossiers. Elle fera préalablement le point avec LL et CM sur ces démarches. Il s'agit de déposer les marques suivantes :

- La fête de l'estampe
- Manifestampe (est-ce bien nécessaire ?)
- Le festival de l'estampe
- La maison de l'estampe

Sur ce dernier libellé, MC informe qu'un nom très proche a été déposé (mais avec une faute d'orthographe). Nous devons étudier ce qu'il est donc possible de faire.

### **14 – Propositions de partenariat**

MP informe le CA que Jean-François Chassaing, président de l'AFCEL (association française pour la connaissance des ex-libris) propose à Manifestampe d'inclure gracieusement un encart de  $\frac{1}{2}$  page de publicité dans son bulletin annuel. Cette offre est très appréciée par CA. CG va plus loin en évoquant également la possibilité, en retour, de rendre visible l'AFCEL sur notre site. Dans cet esprit, elle a par ailleurs contacté les revues étrangères spécialisées Grabado & Edicion (Espagne) et Printmaking Today (Royaume-Uni) pour leur proposer un partenariat.

### **15 - Prochaine réunion de CA**

Le jeudi 18 septembre à la maison des Associations du XVII<sup>e</sup> à 10h pour une session dédiée au site internet et à 14h pour le CA.